

Déclaration de Molotov (Paris, 2 juillet 1947)

Légende: Le 2 juillet 1947, lors de la réunion finale de la Conférence des Trois Puissances à Paris, Viatcheslav Molotov, ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, critique le plan Marshall et l'impérialisme américain.

Source: Department of State (Ed.). A Decade of American Foreign Policy, Basic Documents 1941-1949. Washington: Department of State Printing Office, 1985. 969 p. ISBN 0403000084. p. 807-809.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_molotov_paris_2_juillet_1947-fr-f692bc11-0049-4b78-ba99-bcoac81aedeb.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

Déclaration de Molotov (Paris, 2 juillet 1947)

Objections soviétiques au Plan Marshall

Déclaration du ministre soviétique des Affaires étrangères Molotov lors de la réunion finale de la Conférence des Trois Puissances, 2 juillet 1947¹

La délégation soviétique a examiné attentivement la proposition soumise par la délégation française le 1er juillet dernier.

Le projet français, tout comme la proposition précédente de la délégation britannique, prévoit l'établissement d'un programme économique pour l'ensemble de l'Europe, en dépit du fait que la majorité des pays européens n'ont pas de programme économique propre à l'échelle nationale. En vue de l'élaboration d'un tel programme d'envergure européenne, il est proposé de mettre sur pied une organisation spéciale qui sera chargée d'évaluer les ressources et les besoins des pays européens, de déterminer, le cas échéant, le développement des principaux secteurs de l'industrie de ces pays et ensuite seulement d'établir les possibilités de recevoir une aide économique américaine.

La question de l'aide économique américaine, dont on ne sait toujours rien de définitif, offre ainsi aux gouvernements français et britannique, l'occasion d'envisager la création, au niveau européen, d'une organisation nouvelle, placée au-dessus des pays européens et pouvant intervenir dans leurs affaires intérieures jusqu'à déterminer la voie à suivre dans le développement des principaux secteurs de l'industrie de ces pays. En outre, la France et la Grande-Bretagne, ensemble avec les pays qui leur sont proches, revendiquent une place prédominante dans cette organisation ou dans le «Comité d'organisation» pour l'Europe, selon la proposition britannique.

Quelques réserves sont maintenant formulées verbalement, selon lesquelles cette organisation ne s'immiscerait pas dans les affaires intérieures des Etats et ne porterait pas atteinte à leur souveraineté. Toutefois, il apparaît très clairement, au vu des tâches qui sont confiées à cette organisation ou au «Comité d'organisation», que les pays européens se trouveraient placés sous son contrôle et perdraient leur indépendance nationale et économique, parce que cela convient à certaines grandes puissances.

Où cela va-t-il mener?

Aujourd'hui on pourrait faire pression sur la Pologne pour qu'elle produise plus de charbon, même au détriment d'autres secteurs de son industrie, parce que c'est dans l'intérêt de certains pays européens; demain on dira que la Tchécoslovaquie doit augmenter sa production agricole et réduire son industrie d'équipement et on lui proposera des machines en provenance d'autres pays européens désireux de vendre des biens à des prix plus élevés.

Ou encore, comme le rapportaient les journaux récemment, la Norvège sera obligée d'interrompre le développement de son industrie sidérurgique parce que cela arrange mieux certains groupements sidérurgiques étrangers, etc.

Que resterait-il alors de l'indépendance économique et de la souveraineté de ces pays européens?

Comment les petits pays et en général les Etats les moins puissants pourraient-ils, dans ces conditions, sauvegarder leur économie nationale et leur indépendance?

Le gouvernement soviétique ne peut certainement pas s'aventurer dans cette direction, ni continuer à soutenir les propositions faites à la conférence le 30 juin. Le gouvernement soviétique ne partage pas non plus l'enthousiasme exprimé dans la dernière proposition française sur l'aide étrangère.

Les efforts qui visent à inciter l'Europe à s'aider elle-même et à développer son potentiel économique ainsi que les échanges de biens entre les pays, sont conformes aux intérêts des pays européens. Mais déclarer,

comme le fait la proposition française, que les décisions concernant le rétablissement de la vie économique des pays européens doivent appartenir aux Etats-Unis et non aux pays européens eux-mêmes, est contraire aux intérêts de ces pays qui risquent ainsi de perdre leur indépendance économique, ce qui est incompatible avec la souveraineté nationale.

La délégation soviétique pense que des mesures internes ainsi que des efforts nationaux de la part de tous les pays européens sont d'une importance capitale, alors qu'envisager d'avoir recours à une aide étrangère est une solution qui devrait être reléguée au second plan. L'Union soviétique a toujours compté d'abord sur ses propres ressources et l'on sait que sa vie économique est en progrès constant.

La première forme de coopération est basée sur le développement des relations politiques et économiques entre des Etats ayant des droits égaux. Dans ce cas, la souveraineté nationale ne souffre pas d'une ingérence étrangère.

Telle est la base démocratique d'une coopération internationale qui rapproche les nations et encourage leur entraide mutuelle.

Il existe toutefois une autre forme de coopération internationale basée sur la position dominante d'une ou de plusieurs puissances par rapport à d'autres pays qui se retrouvent dans une position de subordination, privés de leur indépendance.

Il est parfaitement clair que la première forme de coopération entre Etats, fondée sur le principe de l'égalité des droits, est radicalement différente de la seconde forme de coopération où ce principe n'est pas respecté.

Le gouvernement soviétique, tout en favorisant le développement d'une collaboration internationale sur la base de droits égaux et du respect mutuel pour les intérêts des parties contractantes, ne peut en aucun cas porter assistance à un pays au détriment d'autres pays moins puissants ou moins grands, car cela n'a rien à voir avec la coopération normale entre Etats.

Le gouvernement soviétique, considère que le projet franco-britannique d'instituer une organisation spéciale pour la coordination des économies des Etats européens entraînerait une ingérence dans les affaires internes des pays européens, en particulier de ceux qui ont le plus besoin de cette aide externe, et il est convaincu que cela ne ferait que compliquer les relations entre les pays d'Europe et entraver leur coopération. C'est pourquoi le gouvernement soviétique rejette ce projet qu'il juge à la fois insatisfaisant et incapable d'engendrer des résultats positifs.

En revanche, l'Union soviétique est favorable à la collaboration économique la plus poussée entre les pays européens et d'autres pays sur une base saine alliant égalité et respect mutuel des intérêts nationaux. Elle-même a constamment contribué et continuera à contribuer à cette collaboration en développant le commerce avec des pays tiers.

Le fait que les propositions franco-britanniques soulèvent la question de l'Allemagne et de ses ressources mérite une attention toute particulière. Il est proposé que l'organisation mentionnée plus haut ou le «Comité d'organisation», décident également de l'utilisation des ressources allemandes, alors que les réparations réclamées par les pays alliés ayant souffert de l'agression allemande n'ont toujours pas été réglées.

Non seulement les pays qui ont fait les plus grands sacrifices pendant la guerre et qui ont largement contribué à la victoire des Alliés ne bénéficient aujourd'hui d'aucune reconnaissance, mais c'est encore à leurs dépens que l'on propose d'allouer les ressources de l'Allemagne à des fins autres que les réparations.

D'autre part, aucune action n'est entreprise pour accélérer la mise sur pied d'un gouvernement purement allemand, apte à gérer les besoins du peuple allemand bien mieux que quiconque.

Au contraire, la tendance à fédéraliser l'Allemagne est toujours de rigueur dans les zones occidentales de l'Allemagne. De même, on maintient la ligne d'action visant à une plus grande séparation entre les

territoires de l'Allemagne occidentale et le reste de l'Allemagne, ce qui est incompatible avec le rétablissement effectif d'une Allemagne en tant qu'Etat uni et démocratique faisant partie de la famille européenne pacifique.

Où mènerait la réalisation de la proposition franco-britannique visant à créer une organisation spéciale ou un «Comité d'organisation» pour l'élaboration d'un programme économique global en Europe?

Elle ne mènerait à aucun résultat positif.

Elle mènerait à la séparation de la Grande-Bretagne, de la France et du groupe de pays qui les suivent des autres pays européens et, par conséquent, à la division de l'Europe en deux groupes d'Etats et à de nouvelles difficultés dans leurs relations.

Dans cette situation, les crédits américains ne serviraient pas à faciliter la reconstruction économique de l'Europe, mais plutôt à utiliser certains pays européens contre d'autres pays européens, et ce par tous les moyens que certaines grandes puissances, cherchant à établir leur domination, pourraient trouver profitables.

Le gouvernement soviétique considère qu'il est de son devoir de mettre en garde les gouvernements de la Grande-Bretagne et de la France contre les conséquences d'une telle action, qui mènerait non pas à la convergence des efforts des pays d'Europe dans leur tâche de reconstruction économique d'après-guerre, mais à des résultats contraires, ne répondant nullement aux véritables intérêts des peuples d'Europe.

1. *New York Times*, 3 juillet 1947, p. 4. Ernest Bevin, ministre britannique des Affaires étrangères, Georges Bidault, ministre français des Affaires étrangères et Vyacheslav Mikhaïlovitch Molotov, ministre soviétique des Affaires étrangères se sont réunis à Paris du 27 juin au 2 juillet 1947.